

Conseil d'administration
du **Conseil de quartier de Sillery**
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la dixième assemblée du conseil d'administration du *Conseil de quartier de Sillery* (CQS) tenue le mardi **8 décembre 2015** à 19 h, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel.

AGRICULTURE URBAINE SUR LE SITE PATRIMONIAL DE SILLERY

RÉSOLUTION N^o : 15-CA-58

ATTENDU QU'il est vraisemblable que la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications autorisent la construction de copropriétés dans les anciens domaines jardiniers de Jésus-Marie et de Benmore, de la Fédération des Augustines, des Pères Assomptionnistes et des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ;

ATTENDU QUE le développement de l'agriculture urbaine dans ces anciens domaines en un *Parc nourricier* signifierait la renaissance d'un patrimoine agricole vieux de pratiquement quatre siècles et la préservation de leur paysage exceptionnel ;

ATTENDU QU'un puissant mouvement contemporain favorise l'essor d'activités d'agriculture de proximité en milieu urbain, et que ce mouvement est pleinement reconnu par la Ville de Québec dans son document « Vision 2015-2025 » rendu public le 3 novembre dernier et, notamment, que l'*Axe 3* de ce document met l'accent sur « l'Agriculture urbaine, les paysages et l'agrotourisme » ;

ATTENDU QU'un *Parc nourricier* dans les anciens grands domaines de Sillery intègrerait parfaitement les dimensions *agriculture urbaines et paysages*, et constituerait un élément remarquable dans l'éventuel circuit touristique proposé par le projet *De Cap en Cap* ;

ATTENDU QUE le sol des anciens domaines – exempt de pesticides et bien orienté plein sud – s'avère des plus propices à la culture biologique ;

ATTENDU QUE madame Nicole Dorion-Poussart a déposé un mémoire demandant l'introduction de l'agriculture urbaine dans les anciens grands domaines de Sillery lors de la consultation publique du Conseil du patrimoine culturel du Québec en mars 2013 et que cette demande a été réitérée dans un mémoire adressé à la Ville de Québec, le 2 juin 2015 ;

ATTENDU QUE le mémoire du Conseil de quartier de Sillery a déjà fait mention du projet de *Parc nourricier* lors des consultations publiques en regard du programme particulier d'urbanisme de Sillery et de ses environs.

Il est proposé par : M^{me} Teresa Esponda Cruz

Appuyé(e) par : M^{me} Christine Herman

QUE des espaces cultivables – actuellement propriété de développeurs – soient remis à la Ville dans un geste de responsabilité citoyenne ;

QUE ces espaces soient aménagés en un *Parc nourricier*, vaste jardin communautaire avec des zones individuelles, analogues en tous points à la formule bien connue du jardin communautaire, et des zones collectives configurées dans l'esprit pittoresque des domaines jardiniers du 19^e siècle, le tout rendu accessible aux citoyennes et aux citoyens de la Ville de Québec ;

QUE l'on examine soigneusement la meilleure façon d'administrer ces espaces publics, par exemple par le biais d'une Coopérative de solidarité. Cette formule déjà bien connue au Québec permettrait de rassembler efficacement trois types de membres : maître jardinier, jardiniers amateurs et partenaires corporatifs ou mécènes.

Proposition adoptée à l'unanimité.



Pierrette Vachon-L'Heureux,
Présidente

8 décembre 2015

Date